

## Délégation "Modes de vie, comportements sociaux"

---

23 août 2010



### Contribution de Christian DAVIAS

#### Réflexion estivale sur les discriminations

Les discriminations sont une des préoccupations retenues par notre délégation "modes de vie et comportements sociaux".

Or, l'actualité, dans cette période estivale, nous renvoie une fois de plus aux problèmes posés par les "gens du voyage" et les "Roms" mais également par des Français d'origine étrangère qui ne respectent pas les règles de la République.

Pour la presse étrangère et les partis d'opposition, il est facile de lancer des accusations de discrimination et de stigmatisation des minorités dès que des mesures sont prises par le pouvoir en place, pour tenter de faire face aux difficultés engendrées par ces populations.

Pourtant, à bien y regarder la notion de Nation porte en elle les germes de la discrimination au sens étymologique du terme. Les Nations sont organisées à partir d'ethnies qui partagent la même langue, les mêmes règles de vie, encadrées par un arsenal législatif pour assurer la cohésion et la protection sociale du groupe, régler les relations entre l'Etat et les religions, assurer la protection de chacun etc...

Si l'économie se mondialise, la notion d'identité nationale reste forte.

Les difficultés liées à la présence de populations nomades ont toujours existé (cette qualification de nomade n'est pas péjorative). Dès lors, que reproche-t-on aux gens du voyage, comme on les nomme aujourd'hui ? De ne pas être sédentaires ?

C'est un choix de mode de vie qui ne pose problème que lorsqu'il s'impose à notre organisation territoriale, bafoue les règles d'urbanisme, sanitaire, de propriété, et met en péril la sécurité des biens.

Faire respecter les règles imposées à tout citoyen est-il discriminatoire ?

Si les "Roms" sont à même de circuler librement et sans contraintes majeures dans l'espace européen, ils perdent ce statut de voyageurs lorsque des colonies entières tentent de s'implanter définitivement sur le

territoire national en toute illégalité. Alors, traiter tous ces gens avec humanité, oui bien sûr, mais leur signifier fermement qu'ils ne peuvent dans ces conditions rester dans notre pays, est-ce discriminatoire ?

Toutes les Nations ont le même problème. Elles ne peuvent accueillir toute la misère du monde et les flux migratoires doivent être contrôlés.

La France a toujours favorisé l'accueil des ressortissants de ses anciens territoires.

Si on constate aujourd'hui que l'intégration est souvent un échec, c'est plus à cause du traitement social de l'habitat qui a concentré les familles de mêmes origines et de mêmes conditions sociales par immeuble, voire par quartier entier, que par une volonté politique discriminatoire.

Gardons les idées claires. N'alimentons pas les phobies, la haine raciale, tout ce qui est humainement détestable, mais reconnaissons qu'il convient d'agir, certes avec humanité, mais souvent fermement par obligation, pour contrôler l'immigration et le déplacement des populations non sédentaires.

Pour ce qui concerne l'habitat, Il faut impérativement démanteler ces cités-ghettos dans lesquelles l'ordre républicain ne peut plus être assuré, et répartir ces populations selon le principe de la mixité sociale qui est inscrite dans la loi.